

Une association de visiteurs et visiteuses de personnes détenues

Depuis la fin des années 70, un groupe de bénévoles s'est formé à Genève dans le but d'apporter un peu de réconfort aux personnes en détention et éloignées de leurs proches ou amis. Paul Bouvier, le coordinateur et président de l'Association des Visiteuses et Visiteurs de personnes en détention (ASVIDET), nous raconte les enjeux liés à cette activité.

L'ASVIDET REGROUPE DES BÉNÉVOLES qui se rendent dans les parloirs de prisons genevoises pour rencontrer des personnes isolées qui souhaitent échanger avec quelqu'un venu de l'extérieur. A l'origine, le lien avec les personnes en détention était établi par les aumôniers. Mais, depuis peu, l'ASVIDET produit des flyers et des posters déclinés en de nombreuses langues. Ceux-ci sont affichés au sein des établissements de Champ-Dollon, de la Brénaz et de Curabilis et c'est grâce à eux que l'association peut recevoir des lettres de personnes qui souhaiteraient que quelqu'un vienne les visiter. « Ce que nous voulons garantir, c'est un espace où la personne détenue peut échanger librement sur trois fois rien comme sur beaucoup de choses. Pour les gens très isolés cela peut nourrir presque toute une semaine », explique Paul Bouvier, le coordinateur de l'association. L'indépendance de l'ASVIDET est ainsi très importante aux yeux de ses membres. Cela permet de rester dans une écoute sans avoir aucun préjugé ni projet par rapport à la personne; il n'y pas d'autre but que celui d'avoir une discussion d'une heure dans le parloir. « Notre rôle est parfois d'orienter les personnes vers des professionnels lorsque des questions d'ordre juridique ou spirituel sont posées, mais nous ne sommes ni avocats ni aumôniers, nous sommes simplement là pour partager un moment d'humanité. »



Des formations pour les visiteuses et visiteurs

L'ASVIDET compte aujourd'hui une vingtaine de membres dont les plus jeunes ont environ 25 ans et les plus âgés plus de 90 ans. Le groupe est formé de personnes issues d'horizons sociaux, professionnels et linguistiques très variés qui se rendent disponibles une fois toutes les deux semaines pour faire des visites. Pour devenir visiteuse ou visiteur, il faut d'abord suivre une formation d'une quinzaine d'heures. L'association invite à cette occasion un juge qui amène son expertise sur le système judiciaire, ainsi qu'un formateur spécialisé sur la question de l'écoute. L'objectif est de permettre aux bénévoles de comprendre le statut des personnes détenues et ce dont elles ont besoin. C'est aussi un moment pour apprendre à recadrer la discussion lorsque cela s'avère nécessaire et à réagir de façon adaptée lorsqu'une

parole bouscule les émotions du visiteur ou de la visiteuse. Les formations continuent après l'entrée des bénévoles dans l'association. Les membres se réunissent tous les mois pour échanger à propos de leurs visites. C'est un moyen de s'assurer que tout se passe bien, mais aussi d'en apprendre davantage à travers les expériences des uns et des autres.

Des rencontres centrées sur l'échange

Les membres de l'ASVIDET peuvent être amenés à échanger à propos de sujets très divers selon les visites: parfois, il sera question de sport ou de musique, d'autres fois plutôt de traditions ou de littérature. Très attentif aux mots, Paul Bouvier préfère l'expression « personne en détention » au terme « détenu ». De la même manière que les membres de l'association ne visitent pas des prisons mais des personnes, l'existence de

celles et ceux qu'ils visitent ne se résume pas à leur statut temporaire de prisonnier. Ce sont des personnes à part entière qui ont des choses à raconter qui vont au-delà de leur expérience au sein de l'institution carcérale. Les motifs d'emprisonnement intéressent peu les membres de l'association. Ce qui est central, c'est l'échange. « C'est un travail qu'un robot ne pourrait jamais faire, car il nous implique aussi en tant que personne », explique Paul Bouvier. Les visites de personnes en détention sont finalement des expériences profondément humaines qui, au vu du nombre de demandes que l'association reçoit, se révèlent être nécessaires pour le bien-être d'hommes et de femmes dont les proches ne sont pas en mesure de les visiter. 🌟

MATHILDE FOEHR

+ d'infos

Association des Visiteuses et Visiteurs de personnes en détention

Case postale 202
1226 Thônex

L'association est à la recherche de nouveaux membres.